



société  
**HIPPIQUE**  
**FRANÇAISE**

**ENDURANCE**



# RÈGLEMENT

épreuves jeunes chevaux

2024

Rectificatifs applicables au 27 juin 2024

Société Hippique Française  
261 rue de Paris  
93100 Montreuil  
[www.shf.eu](http://www.shf.eu)

Secrétariat technique  
01.53.59.31.31  
[contact@shf.eu](mailto:contact@shf.eu)





## APTITUDE A L'ENDURANCE

<b>1. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....</b>	<b>3</b>
1.1 CONDITIONS DE PARTICIPATION DES JEUNES CHEVAUX.....	3
1.2 HARNACHEMENT .....	3
1.3 CONDITIONS DE PARTICIPATION DES CAVALIERS.....	3
1.4 TENUE ET ACCESSOIRES .....	3
<b>2. ÉPREUVES RÉGIONALES.....</b>	<b>4</b>
2.1 NORMES TECHNIQUES.....	4
2.2 ASSISTANCE.....	4
2.3. CONTROLE VETERINAIRE .....	4
2.4. CLASSEMENT ET PRIMES .....	4
2.4.1 <i>Classement</i> .....	4
2.4.2 <i>Primes</i> .....	4
2.5. ORGANISATION ET GESTION .....	5
2.5.1 <i>Jury</i> .....	5
2.5.2 <i>Épreuves 6 ans 80 km</i> .....	5
2.5.3 <i>Transmission des résultats</i> .....	5
<b>3 QUALIFICATIONS AUX FINALES NATIONALES.....</b>	<b>6</b>
<b>4 FINALES NATIONALES.....</b>	<b>7</b>
4.1. NORMES TECHNIQUES.....	7
4.2. ASSISTANCE .....	7
4.3. CHANGEMENT DE CAVALIER .....	7
4.4. PRESENTATION AU MODELE .....	7
4.5. CONTROLE VETERINAIRE .....	7
4.6. CONTROLE DU POIDS .....	8
4.7. CLASSEMENT, MENTIONS ET PRIMES .....	8
4.7.1 <i>Classement</i> .....	8
4.7.2 <i>Remise des Prix et Mentions</i> .....	8
4.7.3 <i>Primes</i> .....	8
<b>5 ANNEXES.....</b>	<b>9</b>

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les cavaliers, organisateurs et jeunes chevaux sont tenus de répondre aux critères du présent règlement et, pour les points non précisés, au règlement FFE en vigueur.

### 1.1 Conditions de participation des jeunes chevaux

Tout cheval répondant aux conditions du chapitre 3.2 du Règlement Général peut participer aux épreuves régionales d'Endurance.

Un jeune cheval participant à une épreuve d'endurance SHF ne peut effectuer une autre épreuve officielle dans la même journée.

L'accès à l'épreuve sur 40 km est réservé aux chevaux déjà qualifiés sur 20 km en épreuves SHF.

Les chevaux de 5 et 6 ans peuvent accéder directement à une épreuve SHF sur 40 km s'ils sont montés par des cavaliers ayant déjà été qualifié dans une épreuve de vitesse libre (FFE ou FEI).

L'accès à l'épreuve sur 60 km est réservé aux chevaux déjà qualifiés sur 40 km en épreuves SHF.

L'accès à l'épreuve sur 80 km est réservé aux chevaux déjà qualifiés sur 60 km en épreuves SHF.

L'accès à l'épreuve sur 100 km est réservé aux chevaux déjà qualifiés sur 80 km en épreuves SHF.

### 1.2 Harnachement

Aucun enrênement n'est autorisé à l'exception de la martingale à anneaux.

Le licol est interdit. La présence d'un mors ou hackamore est obligatoire.

Si un cheval entre dans l'aire vétérinaire avec son filet, il doit le conserver tout au long du contrôle. Le filet est obligatoire pour les entiers dès l'entrée dans l'aire de contrôle vétérinaire et jusqu'à sa sortie.

### 1.3 Conditions de participation des cavaliers

Les niveaux minimums de licence requis par catégorie d'épreuves sont :

	Pro	Amateur	Club
20 km	x	x	x
40 km	x	x	x
60 km	x	x	x
80, 100 km	x	x	

L'accès à l'épreuve sur 40 km est réservé aux cavaliers déjà qualifiés sur 20 km en épreuve SHF ou FFE.

L'accès à l'épreuve sur 60 km est réservé aux cavaliers déjà qualifiés sur 40 km en épreuve SHF ou FFE.

L'accès à l'épreuve sur 80 km est réservé aux cavaliers déjà qualifiés sur 60 km en épreuve SHF ou FFE.

L'accès à l'épreuve sur 100 km est réservé aux cavaliers déjà qualifiés sur 80 km en épreuve SHF ou FFE.

L'accès au circuit SHF est autorisé pour un cavalier étranger à condition d'être titulaire d'au moins une qualification sur le circuit FEI endurance, d'avoir une licence française valide et d'avoir adressé un mail à [contact@shf.eu](mailto:contact@shf.eu) pour validation.

Les cavaliers doivent atteindre dans l'année civile l'âge de 12 ans minimum pour monter dans les épreuves SHF. Il est interdit d'accompagner un concurrent avec un cheval ne répondant pas aux critères de l'épreuve, même hors classement.

### 1.4 Tenue et accessoires

La tenue est celle prescrite au règlement FFE.

L'utilisation d'un stick pour les trottings dans l'aire vétérinaire est autorisée sur les concours régionaux mais interdite à la finale.

L'utilisation des éperons est interdite en épreuves SHF.

## 2. ÉPREUVES RÉGIONALES

### 2.1 Normes techniques

Les épreuves régionales sont considérées comme faisant partie du circuit Cycle Libre SHF.

Elles se courent sous la forme d'épreuves à **Vitesse Imposée** :

La vitesse est calculée de la ligne de départ à la ligne d'arrivée. Si la vitesse maximale autorisée est dépassée de plus de 0,50 km/h, le couple est éliminé. Si la vitesse minimale n'est pas atteinte, le couple est éliminé.

C'est l'heure du passage de la ligne d'arrivée qui détermine l'heure de départ sur la boucle suivante. (Voir schéma en Annexe).

Normes techniques épreuves régionales				
	4 ans	5 ans	6 ans	
<b>Distance</b>	20 km	20km 40km 60km	20km 40km 60km	80km
<b>Vitesse</b>	12 à 15km/h			12 à 16km/h
<b>Contrôles intermédiaires et final</b>	Fréquence cardiaque à 64 bpm max dans les 15 min 1 présentation max			
<b>Temps de repos</b>	1 heure			
<b>Assistance</b>	2 assistants par cavalier maximum			

### 2.2. Assistance

L'assistance doit être identifiée. Il est possible et conseillé à l'organisateur de diminuer le nombre d'assistants autorisés. L'organisateur doit le préciser dans l'avant programme du concours.

### 2.3. Contrôle vétérinaire

En cas d'élimination pour fréquence cardiaque supérieure à 64 bpm ou boiterie, elle doit être constatée par le vétérinaire officiel et le président de jury. Toute fréquence cardiaque supérieure à 64 bpm doit être contrôlée une seconde fois par un vétérinaire officiel.

### 2.4. Classement et primes

#### 2.4.1 Classement

La performance de chaque concurrent est exprimée en point et calculée selon la formule suivante :

$$\frac{((\text{Vitesse} \times 2) - \text{Vitesse mini de l'épreuve}) \times 100}{\text{Fréquence cardiaque finale}}$$

Le concurrent le mieux classé est celui qui obtient le plus de points sous réserve du contrôle vétérinaire final et validation par le Président du jury.

#### 2.4.2 Primes

La moitié des partants sera primée sous réserve de classement. *Exemple : sur une épreuve avec 10 partants dont un éliminé, seuls les 5 premiers seront primés.* Le montant des primes distribuées en épreuves régionales est publié dans la rubrique « Note financière » sur le site [www.shf.eu](http://www.shf.eu)

## **2.5. Organisation et gestion**

Les questions d'ordre général sont traitées au chapitre 2 du Règlement Général SHF (organisation et gestion).

### **2.5.1 Jury**

L'organisateur doit faire appel à au moins deux vétérinaires et un Président du jury (cf. normes requises pour les épreuves FFE). Le Président du jury doit être habilité par la SHF. Il est fortement recommandé de faire appel à un assistant au Président du Jury.

### **2.5.2 Épreuves 6 ans 80 km**

En fonction des contraintes de chaque organisateur, les épreuves de 6 ans 80 km peuvent ne pas être inscrites au programme du concours sur le circuit régional. Par dérogation, elles peuvent être programmées lors d'une journée d'épreuves FFE même si le concours bénéficie d'une journée dédiée aux épreuves d'élevage.

### **2.5.3 Transmission des résultats**

Le procès-verbal des résultats doit être intégré sur le site FFECompét par l'organisateur. Pour toutes les épreuves, il doit mentionner la vitesse réelle du cheval et sa fréquence cardiaque contrôlée dans les 15 minutes (contrôles intermédiaires et final).

### 3. QUALIFICATIONS AUX FINALES NATIONALES

Les concurrents peuvent se qualifier aux finales Cycle Libre (qualifications et épreuves moins exigeantes) ou Cycle Classique (difficulté plus élevée) au choix, tant que les conditions de participation et de qualification des chevaux et cavaliers sont respectées.

#### Qualifications aux finales nationales

Finale Cycle Libre 4 ans 40km	Finale Cycle Libre 5 ans 60km	Finale Cycle Classique 5 ans 80 km	Finale Cycle Libre 6 ans 80 km	Finale Cycle Classique 6 ans 100 km
<b>Nombre minimum de classement par cheval dans l'année</b>				
Minimum 2 classements SHF sur 20 km	Minimum 2 classements SHF dont un sur minimum 40 km	Minimum 2 classements SHF dont un sur minimum 60 km Pas plus de 2 éliminations et/ou abandons dans la saison qualificative SHF+FFE	Minimum 2 classements SHF dont un sur minimum 60 km	Minimum 2 classements SHF dont un sur minimum 80 km Pas plus de 2 éliminations et/ou abandons dans la saison qualificative SHF+FFE
<b>Nombre maximum d'épreuve par cheval dans l'année</b>				
Maximum 4 épreuves de maximum 20km SHF+FFE	Maximum 6 épreuves d'endurance SHF+FFE Maximum 1 épreuve de 60 km SHF	Maximum 8 épreuves d'endurance SHF+FFE Maximum 1 épreuve de 80 km SHF	Maximum 8 épreuves d'endurance SHF+FFE Maximum 2 épreuves de 80 km SHF	

## 4. FINALES NATIONALES

### 4.1. Normes techniques

Les finales nationales se courent sous la forme d'épreuves à **Vitesse Régulée**

La vitesse est calculée de la ligne de départ à la ligne d'arrivée (sur piste). Aucune tolérance de dépassement n'est autorisée. Le temps d'entrée au contrôle vétérinaire n'est pas pris en compte dans le calcul de la vitesse sur piste.

Si la vitesse maximum autorisée sur piste est dépassée, le couple est considéré finissant non-classé : il est autorisé à finir l'épreuve et obtient la qualification (sous réserve de validation du dernier contrôle vétérinaire par le Président de Jury) mais n'est pas classé dans l'épreuve. Si la vitesse minimale n'est pas atteinte, le couple est éliminé.

C'est l'heure d'entrée au contrôle vétérinaire qui détermine l'heure de départ sur la boucle suivante. (Voir schéma en Annexe).

Normes techniques des finales nationales					
	Finale Cycle Libre 4 ans 40km	Finale Cycle Libre 5 ans 60km	Finale Cycle Classique 5 ans 80 km	Finale Cycle Libre 6 ans 80 km	Finale Cycle Classique 6 ans 100 km
<b>Départs</b>	Départs groupés – Ordre des groupes tiré au sort				
<b>Vitesse sur piste</b>	12 à 15km/h*			12 à 16 km/h*	
<b>Vitesse fin de boucle</b>	La dernière section de chaque boucle devra se faire au trot ou au galop obligatoirement. Cette section sera signalée distinctement sur la piste dans le dernier km.				
<b>Contrôles intermédiaires et final</b>	Fréquence cardiaque à 64 bpm max dans les 15 min, prise au cardiofréquencemètre 2 présentations max à l'intermédiaire – 1 présentation au final				
<b>Temps de repos</b>	1 heure en Cycle Libre, 40 min en Cycle Classique*				
<b>Assistance</b>	1 assistant par cavalier dans l'aire de grooming 1 assistant OU le cavalier dans l'aire vétérinaire				
<b>Poids minimum</b>	Non				Oui – 70kg

\*Modifiable par le Président du Jury en fonction des conditions météo, état des pistes, etc...

### 4.2. Assistance

L'assistance doit être identifiée. Si le cavalier est contrôlé au poids pendant l'épreuve, alors un assistant supplémentaire est autorisé dans l'attente du retour du cavalier pesé.

### 4.3. Changement de cavalier

Clôture des demandes de changement de cavalier : 1h avant le contrôle vétérinaire initial, la veille de l'épreuve.

### 4.4. Présentation au modèle

La présentation au modèle est obligatoire pour tous les chevaux des finales Cycle Classique. Le passage au modèle s'effectue au plus tard la veille de l'épreuve. Le passage au modèle consiste en une présentation du cheval de profil et d'un aller/retour au pas puis au trot, face à un jury. Le cheval est noté sur des critères zootechniques précis.

### 4.5. Contrôle vétérinaire

Le contrôle vétérinaire initial s'effectue obligatoirement la veille de l'épreuve. Aucun cheval ne pourra se présenter au contrôle initial le jour de son épreuve.

En cas d'élimination pour fréquence cardiaque supérieure à 64 bpm ou boiterie, elle doit être constatée par le vétérinaire officiel et le président de jury. Toute fréquence cardiaque supérieure à 64 bpm doit être contrôlée une seconde fois par un vétérinaire officiel.

Le jugement du trotting final doit être réalisé par un panel de 3 vétérinaires, identique pour tous les chevaux, de façon indépendante et par vote individuel. Le Président de jury prononce le résultat. Un 2ème trotting peut être demandé par le Président du Jury.

## **4.6. Contrôle du poids**

Le poids est contrôlé sur la finale Cycle Classique 6 ans uniquement.

Le poids du cavalier avec son équipement doit être de 70kg minimum. En cas de poids inférieur à 69kg, le couple sera éliminé. En cas de poids entre 69 et 69,9 kg le couple est considéré finissant non-classé : il est autorisé à finir l'épreuve et obtient la qualification (sous réserve de validation du dernier contrôle vétérinaire par le Président de Jury) mais n'est pas classé dans l'épreuve.

La pesée comprend le concurrent en tenue de compétition avec son équipement et le harnachement, sans la bride. L'appoint en poids peut se faire par adjonction de tapis plombé, tapis gélinifié, selle avec lest. Le poids sans lest et avec lest doit être indiqué sur le relevé de poids initial. La balance utilisée doit avoir un certificat de contrôle de validité.

Une pesée obligatoire aura lieu avant le départ de la course. Une pesée pourra avoir lieu pendant la course à la demande d'un officiel.

## **4.7. Classement, mentions et primes**

### **4.7.1 Classement**

Le classement s'effectue au chronomètre. Il prend en compte le temps sur piste + le temps d'entrée au contrôle vétérinaire. Le concurrent le mieux classé est celui qui obtient le temps cumulé le plus bas, sous réserve du contrôle vétérinaire final et validation par le Président du jury. En cas d'ex-aequo, les concurrents sont départagés sur le cumul de l'ensemble des temps d'entrée au contrôle vétérinaire.

En Cycle Classique, la note de modèle intervient dans le calcul final du classement.

### **4.7.2 Remise des Prix et Mentions**

Remise des prix Cycle Libre :

- 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> place : appelés à pied, cheval en main, pantalon blanc et tenue correcte
- 4<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> place : appelés à pied

Remise des prix Cycle Classique et Mentions :

- 1<sup>ère</sup> à la 10<sup>ème</sup> place mention ELITE : appelés à pied, cheval en main, pantalon blanc et tenue correcte
- 11<sup>ème</sup> à la 20<sup>ème</sup> place mention EXCELLENT : appelés à pied
- 21<sup>ème</sup> à la 30<sup>ème</sup> place mention TRÈS BON

Les autres chevaux finissant l'épreuve sont déclarés « classés »

### **4.7.3 Primes**

Le montant des primes distribuées à la Finale Nationale est publié dans la rubrique « Note financière » sur le site [www.shf.eu](http://www.shf.eu)





**VITESSE RÉGULÉE**

**Exemple Cheval 1**

Départ



**Exemple Cheval 2 :** le temps d'entrée au contrôle est plus court, il repart plus tôt que le Cheval 1



**Classement :** Temps sur piste + Temps d'entrée au contrôle vétérinaire  
+ intégration de la note du modèle pour les Finales Cycle Classique



**VITESSE IMPOSÉE**

**Exemple Cheval 1**

Départ



**Exemple Cheval 2 :** le temps d'entrée au contrôle est plus court, mais le re-départ est identique au Cheval 1



**Classement :**  $\frac{((\text{Vitesse} \times 2) - \text{Vitesse mini de l'épreuve}) \times 100}{\text{Fréquence cardiaque finale}}$

